

SUPPLÉMENT à
l'Humanité
ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Rapport d'ETIENNE FAJON au Comité Central

(Ivry 15 et 16 décembre 1960)

LE RÉFÉRENDUM

Camarades,

DEUX ans et demi se sont écoulés depuis que le général de Gaulle a été porté au pouvoir par le complot des factieux, à la faveur de la division des forces ouvrières et républicaines. Le 28 septembre 1958, un premier référendum a consacré la destruction des institutions démocratiques

Le plus grand nombre de ceux qui votèrent OUI, à cette époque, étaient guidés par les illusions répandues sur le nouveau chef de l'Etat, sur ses intentions et sur le contenu de sa politique. Ils aspiraient avant tout à la paix en Algérie, et ils espéraient que de Gaulle, selon ses promesses, la ferait sans tarder.

Ils peuvent constater aujourd'hui qu'il n'a pas utilisé le pouvoir absolu concentré dans ses mains pour faire la paix, mais pour continuer la guerre. Plus précisément, la guerre s'est intensifiée et aggravée sous son règne : le nombre des militaires et policiers en service sur le territoire de l'Algérie est passé de 500.000 à 800.000 ; les dépenses occasionnées par le conflit atteignent maintenant, de son propre aveu, 1.000 milliards par an.

La guerre fait couler le sang des Algériens et celui des jeunes Français.

En France, elle porte les plus sévères atteintes aux conditions de vie des masses populaires ; elle absorbe les crédits qui manquent pour construire des logements, des écoles et des stades ; elle favorise les agissements fascistes et la destruction par le gouvernement de ce qui reste de libertés ; elle affaiblit et déconsidère notre patrie sur le plan international.

Pour ce qui est des Algériens, leur volonté de vivre libres, bien loin d'être entamée ou affaiblie par six années de combat, ne s'affirma jamais avec tant de puissance. Les tragiques événements du 11 décembre et ceux qui se sont succédés depuis ce jour-là démontrent avec une clarté aveuglante que le mouvement de libération nationale est soutenu par tout un peuple. Les fusillades ont, certes, couché dans les rues d'Alger et des autres villes, à s'en tenir aux chiffres édulcorés donnés de source officielle, plus de 120 morts et près de 2.000 blessés. Mais elles ont déchiré du même coup la nuée des mensonges sur la fraternisation et autres fables, tandis que se dessillaient les yeux de nombre de Français qui doutaient encore que le G.P.R.A. soit le véritable

« tin » ; il confirme, en outre, que dans le cas où la majorité des Algériens, en dépit de toutes les précautions prises, parviendrait à se prononcer pour l'indépendance, le gouvernement entend recourir à la partition, à la balkanisation de l'Algérie, sous couleur de « respect des intérêts de la France », en réalité pour assurer la mainmise des groupes bancaires et des sociétés pétrolières sur les régions où se trouvent les sources principales du profit colonial ; enfin, aux termes mêmes du projet de loi, « les actes qui seraient éventuellement établis en conséquence de l'autodétermination seront soumis au peuple français », ce qui signifie que la France pourrait annuler purement et simplement la décision prise par le peuple algérien.

Il va de soi que l'autodétermination, assaisonnée de la sorte, se transforme en son contraire.

En troisième lieu, le projet de loi prévoit l'installation de nouvelles institutions en Algérie. Il s'agit de créer, pour ce pays et pour chacune de ses subdivisions territoriales, des organes prétendument exécutifs et des assemblées délibérantes, les uns et les autres composés d'hommes choisis en fait par le gouvernement français et contrôlés par le délégué général de ce gouvernement en Algérie.

Ce système doit permettre, dans l'esprit du général de Gaulle, la mise en place d'une équipe de Bao Dai algériens, d'une « troisième force » distincte à la fois du mouvement de libération nationale, représenté par le G.P.R.A., et de la fraction rétrograde des colons sur laquelle s'appuient les ultras.

Or les derniers événements d'Algérie portent justement le coup de grâce au mythe de la troisième force, de « l'Algérie algérienne sans le F.L.N. ». D'ailleurs, le mouvement national se développe avec tant de puissance que même les « élus » préfabriqués ne sont plus en mesure de le braver. Nombre d'entre eux déclarent publiquement que la négociation avec le G.P.R.A. est inévitable, alors qu'ils avaient été désignés par l'administration pour prouver le contraire. La manifestation la plus récente de cet état de choses est la décision des sénateurs musulmans et leur déclaration saluant « le sacrifice des innocents victimes... dont le seul crime a été de croire qu'elles pouvaient... exprimer leur

la reddition des combattants algériens, ce qui revient évidemment à la rejeter.

En bref, ce qui sera proposé le 8 janvier à la sanction du corps électoral, c'est à la fois le refus de la négociation avec le G.P.R.A., le principe d'un statut octroyé pour l'Algérie et le renvoi à plus tard d'une autodétermination prise préalablement de toute réalité.

Comment imaginer que pareille entreprise puisse être une étape vers la paix ?

La négociation est le seul chemin conduisant à la paix

L'ARRÊT des hostilités est possible tout de suite, mais il ne peut résulter que d'une décision conjointe du gouvernement français et du G.P.R.A., par conséquent d'une négociation entre les deux parties, portant à la fois sur les conditions du cessez-le-feu et sur les

que la France, sans autre appui que celui d'une partie des gouvernements du Pacte Atlantique — Etats-Unis en tête — et de leurs satellites, se trouve placée en posture d'accusée devant l'organisation internationale.

Une négociation véritable, les garanties de l'application du principe d'autodétermination, voilà donc ce qu'on exige du côté algérien.

Mais n'était-elle pas précisément, cette exigence, celle des innombrables travailleurs et démocrates français de toutes opinions qui participèrent à la Journée nationale d'action du 27 octobre dernier ? Celle aussi de tous les partis, syndicats et autres groupements qui furent à l'initiative de cette journée, après avoir organisé ou soutenu la grève unanime du 1er février ?

Que cela plaise ou non, tout Français qui réfléchit admettra avec nous que la négociation est le seul chemin conduisant à la paix, et que les Algériens dont la résistance a imposé la reconnaissance du droit qui leur était dénié, ne cesseront pas le combat avant d'avoir obtenu la garantie que ce droit pourra réellement s'exercer.

En écartant la négociation indispensable et en tournant le dos, par son projet de loi, à l'autodétermination, de Gaulle prend la lourde responsabilité de prolonger la guerre. Dès lors, le seul moyen pour les Français de manifester le 8 janvier leur volonté de paix, c'est de répondre non au référendum.

Il est vrai que la question posée est équivoque à souhait, puisqu'elle semble, au premier abord, demander aux citoyens de se prononcer à la fois sur l'autodétermination et sur un projet de loi qui est de bout en bout la violation flagrante de ce principe. De Gaulle agit ainsi à dessein. Au référendum d'octobre 1945, alors que l'élan de la Libération était encore trop puissant pour lui permettre une manœuvre de ce genre, il avait dû poser deux questions séparées, l'une portant sur le droit pour les élus du suffrage universel d'établir la Constitution de la France, et l'autre sur l'organisation des pouvoirs publics ; le Parti Communiste avait appelé à répondre oui à la première et non à la deuxième. En 1960, le chef de l'Etat s'estime en mesure d'adopter un autre style. Il a lu à coup sûr l'« Histoire de France contemporaine » de Lavisso qui, traitant du plébiscite de 1870, souligne qu'il « confondait, dans une interrogation unique, deux

qui... encore que le G.P.R.A. soit le représentant authentique de la masse de la population.

Pour la première fois, le drapeau algérien a flotté des heures durant dans les rues et sur des quartiers entiers des principales villes algériennes. Au mépris de la mort, des hommes et des femmes innombrables manifestent sous les mots d'ordre d'indépendance de l'Algérie et de négociation avec le G.P.R.A.

C'est dans cette situation que de Gaulle a décidé de procéder à un nouveau référendum. Le 8 janvier prochain, les électeurs auront à répondre par OUI ou par NON à la question suivante : « Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le président de la République et concernant l'autodétermination des populations algériennes et l'organisation des pouvoirs publics en Algérie avant l'autodétermination ? »

Dès l'instant où la question posée et le projet de loi furent rendus publics, le Bureau Politique a examiné les conditions dans lesquelles le référendum se présente. Et il a fait connaître sans attendre, par son communiqué du 9 décembre, que le rapport soumis à la présente session du Comité Central se prononçait pour le NON.

Les raisons qui déterminent cette réponse sont énoncées brièvement dans le communiqué. Mon rapport a pour premier objet de les développer et de les préciser.

La position des communistes sur le référendum découle directement de notre préoccupation majeure, qui est d'en finir le plus rapidement possible avec une guerre injuste et avec ses conséquences désastreuses dans tous les domaines. Autrement dit, il s'agit essentiellement, pour nous, de savoir si le projet de loi soumis aux électeurs favorise la paix en Algérie ou s'il la rend plus difficile.

Cela revient à dire que si le chef de l'Etat, qui a dû reconnaître dans les mots le droit à l'autodétermination, avait demandé aux Français d'approuver ce principe et son application loyale en Algérie, nous nous serions prononcés sans réserve pour le OUI, malgré notre opposition fondamentale au pouvoir personnel et au régime gaulliste.



ALGER : « Au mépris de la mort, des hommes et des femmes innombrables manifestent sous les mots d'ordre d'indépendance de l'Algérie et de négociation avec le G.P.R.A. »

Nos raisons de répondre «NON»

MAIS la question posée au référendum est d'une toute autre nature.

En premier lieu, le projet de loi qu'on demande aux Français d'entériner reporte l'autodétermination à un avenir indéfini, « quand les conditions de la sécurité en Algérie — dit le texte — permettront d'établir le plein exercice des libertés publiques ». « La date ne pourra être fixée — déclarait Debré le 7 décembre à l'Assemblée — ... qu'après le temps nécessaire non seulement pour que la sécurité soit rétablie, mais pour que l'apaisement des esprits soit en bonne voie. » Et le délégué général du gouvernement à Alger, Morin, a précisé de son côté que ce ne serait pas avant « quelques années ».

Nous aurions beau jeu d'ironiser, si le sujet était moins grave, sur la curieuse logique du général de Gaulle, qui proclame officiellement que l'autodétermination de l'Algérie est impossible pour longtemps, faute de pouvoir y voter librement, mais qui invite néanmoins les Algériens, par le même décret, à voter au référendum qui se déroule dans trois semaines.

De toute façon, une première constatation se dégage : l'autodétermination est renvoyée aux calendes grecques.

En second lieu, le projet de loi vide l'autodétermination de tout contenu réel : il spécifie que ses conditions « seront fixées par décret », c'est-à-dire par le gouvernement français. Debré, dans le discours déjà cité, annonce que « c'est l'autorité française (par conséquent l'armée. — E.F.) qui assurera l'ordre public et veillera au déroulement du scru-

sentiment, qui est d'ailleurs celui de l'ensemble des populations musulmanes, sur le problème algérien ».

La tâche irréalisable assignée aux nouvelles institutions consisterait à faire échec à l'indépendance et à sauvegarder en Algérie ce qui est l'essentiel aux yeux du pouvoir gaulliste, à savoir les intérêts du capital monopoliste, qui ne coïncident pas en tous points avec ceux des colons partisans d'une impossible « intégration ».

Il est vrai que le projet de loi présente ces institutions comme provisoires, valables seulement « jusqu'à l'accomplissement de l'autodétermination ». Mais Debré, toujours dans son récent discours à l'Assemblée, n'a pas dissimulé l'espérance du pouvoir de transformer ce provisoire en définitif. Selon lui, les institutions envisagées ont, en effet, pour but de « préfigurer un avenir stable où l'union ne sera contestée ni au nord ni au sud de la Méditerranée ».

De toute manière, le projet de loi tend à doter l'Algérie d'un statut octroyé.

La quatrième caractéristique de ce projet, c'est qu'il écarte délibérément la négociation avec le gouvernement algérien. C'est cet aspect-là, grave entre tous, qu'on s'appliquera à obscurcir d'ici le référendum. Dès avant-hier, à la Mutualité, le secrétaire général de l'U.N.R., Jacques Richard, expliquait sans rire que le général de Gaulle, si les électeurs votent OUI massivement, pourrait « de nouveau se tourner vers la rébellion ». Dans un pays où l'espoir d'un règlement négocié se généralise, c'est la meilleure chose à dire pour essayer de capter des suffrages.

Mais si le plan du chef de l'Etat comportait effectivement la négociation, pourquoi ne l'aurait-il pas dit dans le texte soumis au vote ? La vérité est que de Gaulle, comme il l'a montré lors des préliminaires de Melun, comme il l'a réaffirmé dans son discours du 4 novembre et comme Debré l'a répété l'autre jour, ne conçoit la négociation qu'après

garanties d'une consultation libre et loyale. Alors seulement ce sera la paix. Alors seulement l'Algérie pourra fixer souverainement son destin. Alors seulement il deviendra possible d'établir entre elle et la France, sur la base du libre consentement et de l'égalité en droits, des relations nouvelles, à l'avantage mutuel de l'une et de l'autre. Les classes dirigeantes, incapables de résoudre les problèmes posés par l'écroulement du colonialisme, ont réussi jusqu'alors à empêcher cette solution. Mais elle est la seule qui soit conforme au droit des peuples et aux intérêts nationaux de notre pays. Elle est la seule issue.

Or, il faut le souligner, le G.P.R.A. a donné son accord pour un règlement pacifique sur cette base. Il l'a rappelé lundi dernier encore, par les déclarations de Ferhat Abbas.

Le président du G.P.R.A. constate que « le statut octroyé ne règle rien ; loin de hâter l'heure de la paix, il ne fera qu'aggraver la guerre ».

Il précise que « l'indépendance de l'Algérie ne fera qu'asseoir une coopération fructueuse entre l'Algérie et la France », et que les Algériens d'origine européenne pourraient opter pour la citoyenneté algérienne ou conserver leur ancienne citoyenneté.

Il répète que son gouvernement « accepte la voie du verdict populaire », mais qu'il n'a « nullement l'intention d'abandonner à l'adversaire le soin d'organiser, comme bon lui semble, la consultation », qu'il repousse « la prétention de limiter la discussion aux modalités d'une reddition pure et simple des forces combattantes ».

C'est d'ailleurs en raison de cette prétention du président de la République que le G.P.R.A. s'est tourné vers l'O.N.U. pour demander l'organisation d'un référendum sous son contrôle. Cette demande est soutenue, d'ores et déjà, par tous les pays réellement indépendants d'Afrique et d'Asie, par les pays socialistes et par d'autres nations, tandis

rales ? Désirait-on maintenir le régime impérial ? et obligeait à une réponse unique ». Et il a pris à son compte la méthode de Napoléon-le-Petit.

Cependant les républicains conscients de 1870 ne se laisseront pas détourner par ce subterfuge de l'essentiel, qui était alors de voter contre l'Empire. Quarante-vingt-dix ans après, il appartient aux partis, aux organisations et aux hommes qui se prononcent pour la paix négociée en Algérie, problème décisif du moment, d'appeler à répondre NON à un projet dont l'adoption et la mise en œuvre ne peuvent aboutir qu'à prolonger la guerre.

Au surplus, le caractère plébiscitaire du référendum apporterait au NON, s'il en était besoin, une justification supplémentaire.

En effet, bien que la question posée concerne exclusivement l'Algérie, bien que le vote NON soit essentiellement, en conséquence, un acte en faveur de la paix négociée, il est clair que de Gaulle, une fois le référendum passé, tentera de prendre appui sur ses résultats, non seulement pour appliquer son plan colonialiste, mais aussi pour développer la politique réactionnaire qu'il mène depuis deux ans dans les autres secteurs.

L'offensive du grand capital contre les conditions d'existence de la classe ouvrière, de la paysannerie laborieuse et des couches moyennes urbaines ; l'entreprise cléricalle contre l'école laïque ; l'alliance funeste avec les militaristes revanchards de l'Allemagne occidentale ; la préparation périlleuse et folle de la force de frappe atomique ; le renforcement du régime autoritaire et l'étouffement progressif des libertés ou de leurs vestiges ; c'est tout cela que les tenants du OUI, qu'ils le veuillent ou non, vont ratifier et encourager, en même temps que la poursuite des hostilités ; ils vont donner au chef de l'Etat les moyens de persévérer dans cette politique contraire aux aspirations populaires et à l'intérêt national, liée d'ailleurs dans son ensemble à la guerre d'Algérie.

Tels sont les motifs de l'opposition claire et nette de notre Parti au référendum gaulliste, les motifs pour lesquels nous proposons au Comité Central d'appeler les travailleurs et les autres partisans de la paix à voter NON le 8 janvier.

Les forces principales de la réaction appuieront le référendum

VOYONS maintenant quelles sont les positions, arrêtées ou probables, des différents partis et formations politiques.

Il est déjà acquis que les forces principales de la réaction appuieront le référendum par tous leurs moyens. La hiérarchie catholique a tracé la ligne. Dès le 4 décembre, le cardinal Gerlier, primat des Gaules et auteur du célèbre mot d'ordre « Pétain c'est la France, et la France c'est Pétain », a traité du problème algérien en exposant qu'il ne faut pas « risquer de compromettre l'unité du pays », que de Gaulle « est le chef légitime de la France » et qu'il « cherche la formule la plus capable d'assurer, dans

LE RAPPORT D'ETIENNE FAJON AU COMITE CENTRAL

(Ivry 15 et 16 décembre 1960)

oh les les... ^{longs courts}
fets de mail
moyens réduits

(SUITE DE LA PAGE 5)

la justice, dans le respect de tous les droits, une paix durable et profonde». La thèse du cardinal est reprise presque mot pour mot dans le dernier numéro de l'hebdomadaire du Vatican *l'Osservatore della Domenica*. L'Eglise appellera donc à voter OUI.

L'U.N.R., qui est inféodée sans condition au chef de l'Etat, n'a même pas attendu le texte de la question pour se lancer dans la campagne du OUI.

Le « Centre National des Indépendants », lui, réunit des ultras forcenés, tels que les fascistes Le Pen ou Dides, et des représentants éminents du grand capital comme Paul Reynaud ; il apparaît que ce parti ne prendra pas position en tant que tel, mais il est évident que les hommes de la haute banque et des trusts qu'il compte dans ses rangs se prononceront pour le OUI.

Viennent ensuite les partis et organisations qui ont pris position antérieurement, sous différentes formes, pour la négociation et l'autodétermination, ceux auxquels le camarade Maurice Thorez sur mandat du Bureau Politique a proposé par sa lettre du 9 décembre d'unir leurs forces aux nôtres dans une grande campagne pour entraîner le peuple français à rejeter le projet de loi soumis au référendum. Ces formations sont très diverses, mais leur trait commun est le désir sincère de paix des couches sociales sur lesquelles leur influence s'exerce.

En ce qui concerne le parti S.F.I.O., qui fit voter OUI en 1958, ses dirigeants ont été contraints de faire écho dans leur journal à la déception des ouvriers socialistes, trompés dans le passé et inquiets pour le proche avenir. Relevons quelques-unes des appréciations récentes formulées à cet égard par le *Populaire*, sous la plume de son rédacteur en chef :

« L'autodétermination risque d'être le sucre destiné à faire passer une potion plus ou moins amère... »

« Une méthode consiste en toute clarté à demander au peuple français d'approuver une politique de paix, de négociation avec la rébellion sur le cessez-le-feu et l'application complète de l'autodétermination ; l'autre consiste à noyer les principes les meilleurs dans un ensemble équivoque... »

« Tout semble être permis aux factieux au point que le mot *complicité* vient sur les lèvres les plus prudentes. »

De tels propos, qu'un rédacteur de *l'Humanité* aurait pu signer, appelleraient en bonne logique une seule conclusion : le NON au référendum. Ce n'est pourtant pas cette réponse, semble-t-il, que Guy Mollet proposera la semaine prochaine au Congrès de son parti.

« Si la seule Algérie est en cause — a-t-il déclaré à Clermont-Ferrand — alors le référendum bénéficiera sans doute du préjugé favorable ». En rédigeant la question comme il l'a fait, de Gaulle s'est efforcé de ne pas compliquer la tâche du secrétaire général du parti socialiste.

Le « préjugé favorable » de Guy Mollet envers le réfé-

accusaient les communistes d'être timorés dans le combat pour la paix, qui leur reprochaient, ou peu s'en faut, de ne pas vouloir reprendre la Bastille, trouvent trop audacieux de dire NON à la guerre dans les urnes du 8 janvier.

La première condition pour en finir avec les ultras, c'est de faire la paix

IL n'en reste pas moins que de nombreux Français favorables à la négociation avec le G.P.R.A. demeurent sensibles à l'argument le plus répandu de la propagande gaulliste : dire NON au chef de l'Etat, ce serait en quelque manière faire le jeu des ultras.

Loin de nous la pensée d'éluider ce problème. L'action des ultras est une réalité politique que nous ne négligeons pas. Certes, la propagande progauilliste utilise

cisme et qui donne matière aux complots des ultras, lesquels ne sont forts que des complaisances du pouvoir à leur endroit. La première condition pour en finir avec eux c'est de faire la paix, d'engager à cet effet la négociation avec le G.P.R.A., et cette négociation soulèverait un tel élan populaire que la cohorte fasciste isolée se garderait bien de se mettre en travers.

Or la négociation, c'est à de Gaulle qu'il faut l'imposer. C'est lui qui la refuse. Imaginons, par hypothèse absurde, que les communistes aient suivi le conseil de ceux qui préconisent l'abstention. De Gaulle, au soir du référendum, pourrait alors se targuer de plus de 95 % de OUI. Il serait en droit de prétendre que le pays unanime a ratifié sa politique, que personne ne s'oppose, en conséquence, à la continuation des hostilités, et les ultras puiseraient de nouvelles forces dans la poursuite de la guerre.

Il ne s'agit donc en rien, au référendum, de faire un choix entre les ultras et de Gaulle ; il s'agit de choisir entre la guerre et la paix, et le seul moyen de s'affirmer pour la paix, c'est de dire résolument NON à un projet qui la rejette.

L'opposition qui s'exprimera par le NON, c'est la seule qui compte pour de Gaulle. Aux termes de sa propre Constitution, quand une motion de censure est soumise à l'Assemblée nationale, tous les députés qui ne votent pas contre le gouvernement sont considérés comme approuvant sa politique. Et c'est bien ainsi que le président de la République interprétera demain les résultats du référendum.

Les quatre millions six cent mille Français qui votèrent NON il y a deux ans n'ont pas eu à le regretter. Non seulement parce que le jugement qu'ils portaient ainsi sur le nouveau régime s'est avéré juste, mais encore et surtout parce que leur NON ne fut pas, tant s'en faut, sans efficacité ; aucun obstacle ne se serait dressé devant la dictature si le bloc solide de ces Français et de ces Françaises résolus n'avait pas résisté au moment le plus décisif ; c'est à partir de là que l'action des masses populaires a pu s'élargir par la suite et empêcher, entre autres choses, le fascisme de triompher.

Il est naturellement difficile de concevoir que certains démocrates qui votèrent NON en 1958, sur la base d'une

On sait que pendant ces fêtes les gens restent davantage chez eux en famille, en écoutant la radio ou regardant la télévision, qui déverseront matin et soir la propagande et les mensonges du pouvoir. En outre, pendant cette période, les Français fréquentent en plus grand nombre les églises, où archevêques et cardinaux feront en sorte que s'exerce, ouverte ou insidieuse, la pression sur les consciences des croyants en faveur du OUI.

Le gouvernement ne s'en tient pas là : le seul texte envoyé officiellement au domicile des électeurs sera celui du président de la République ; six formations seulement pourront « participer à la campagne », c'est-à-dire afficher sur les panneaux et parler quelques minutes à la R.T.F. ; il n'a pas été possible, certes, d'écarter de cette liste notre Parti qui est le premier dans le pays, et les possibilités qui en résultent — notamment l'organisation de l'écoute collective de l'allocution du Parti à la radio ou à la télévision — devront être utilisées à plein ; mais les centrales syndicales, les partis et groupements favorables à la paix en Algérie, qui n'ont pas de groupe à l'Assemblée ou au Sénat, n'auront aucun droit.

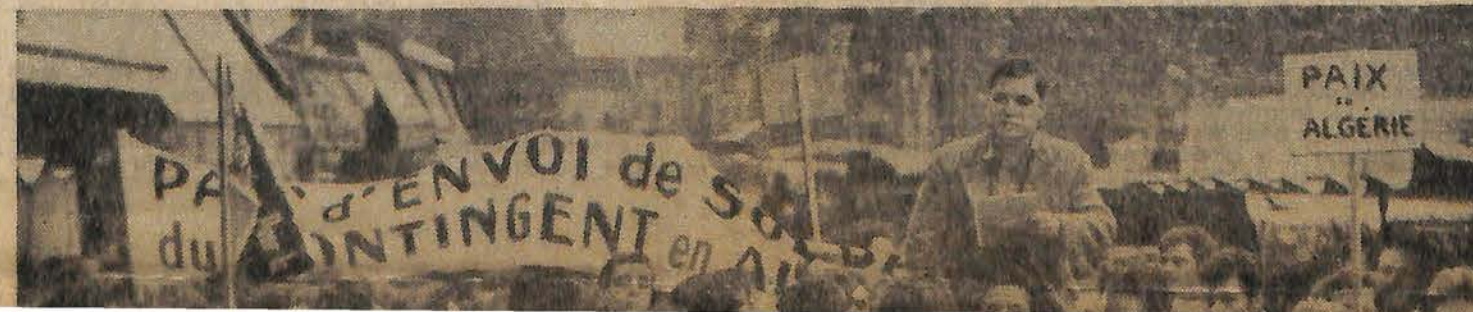
Nous disposons donc de moyens réduits et de peu de temps. Cela signifie que la mobilisation de tout le Parti s'impose pour éclairer les larges masses.

La campagne du Parti sera, bien entendu, celle qui convient à un parti d'action, en ce sens que notre propagande tend à la fois à obtenir le plus grand nombre possible de NON et à développer dans l'immédiat la lutte indispensable et urgente de tous les partisans de la paix pour imposer la négociation.

La montée de cette lutte est une caractéristique de la dernière période. Nous ne sommes plus seuls en tant que parti à la mener. L'action des communistes, commencée il y a six ans, a été déterminante pour entraîner, comme c'est maintenant le cas des couches beaucoup plus larges de la population laborieuse, des intellectuels et de la jeunesse. Après la grève unanime du 1er février, la journée nationale du 27 octobre a rassemblé des centaines de milliers de travailleurs et d'autres Français dans les débrayages et les manifestations de rue. Des dizaines de sections socialistes lancèrent, à cette occasion, des appels communs avec les nôtres. Le 7 décembre, 1.400 délégations se sont succédé à l'hôtel de ville de Paris. Il ne se passe guère de jour sans que l'*Humanité* publie des exemples d'action ou d'accords conclus en vue de la promotion, accords entraînant parfois les fédérations départementales de la S.F.I.O., telles celles de l'Aube, des Landes, de Seine-et-Marne ou de la Vienne.

Il nous incombe de faire en sorte que la campagne du référendum ne suspende pas un instant la lutte des masses pour la paix en Algérie, mais qu'elle l'intensifie au contraire, et qu'elle prépare son essor irrésistible au-delà du 8 janvier, sans qu'il puisse être question d'en écarter, naturellement, celles et ceux qui se tromperont en répondant OUI ou en s'abstenant.

Mais il reste que la progression ultérieure et le succès de cette lutte dépendent pour beaucoup des résultats de



Le « préjugé favorable » de Guy Mollet envers le référendum reflète son accord avec de Gaulle sur les problèmes de fond, et notamment sur la recherche d'une solution néo-colonialiste en Algérie avec d'autres interlocuteurs que le G.P.R.A. : ce « préjugé favorable » est bien dans la ligne, par surcroît, du soutien actif qu'il apporta en 1958 à l'instauration du pouvoir personnel, et plus généralement de son action tenace en vue de la division de la classe ouvrière et des autres forces démocratiques.

Quoi qu'il en soit, il appartiendra aux électeurs, aux militants, aux sections et aux fédérations socialistes de prendre leurs responsabilités dans la campagne qui s'ouvre et dans le scrutin du 8 janvier.

Pour ce qui est du parti radical et du M.R.P., qui se sont également déclarés en faveur de l'autodétermination, on sait que les tendances réactionnaires et anticommunistes dominent à la tête du premier et que les dirigeants de l'autre sont liés à la fois à l'épiscopat et au gouvernement de Gaulle auquel ils participent. Mais le mécontentement, l'hostilité au césarisme et à la guerre sont grands dans les couches de la petite bourgeoisie et de la paysannerie sur lesquelles le parti radical s'efforce de s'appuyer, cependant que les catholiques qui votent pour le M.R.P. désirent dans leur masse le règlement négocié du problème algérien.

A tous ceux-là, comme aux camarades socialistes, la lettre de notre Parti propose les éléments d'une réflexion politique sérieuse et le seul moyen de se mettre d'accord avec leur conscience.

A l'exception de F.O., les autres formations auxquelles le Bureau Politique s'est adressé (la C.G.T., la C.F.T.C., la Fédération de l'Education Nationale et l'U.N.E.F., le Mouvement de la Paix, la Ligue des Droits de l'Homme, le Comité Universitaire de défense de la République, le Parti Socialiste Unifié, l'U.D.S.R., la Jeune République et l'Union Progressiste) se distinguent des trois partis dont nous venons de parler. Elles se distinguent en ce sens qu'elles ont accepté, en plusieurs circonstances, de se rencontrer avec le Parti Communiste, de discuter avec lui, de participer en commun avec lui à l'action pour la négociation.

La C.G.T., la confédération syndicale qui jouit de la confiance de la grande majorité des travailleurs, et qui réunit dans ses rangs et dans ses organismes dirigeants des syndiqués de toutes opinions politiques, s'est prononcée nettement. Son Comité Confédéral national, siégeant avant-hier, « invite les travailleurs à voter NON à la poursuite de la guerre en Algérie ».

Dans d'autres organisations, il est de notoriété publique que l'annonce du référendum a suscité des divergences et des hésitations. Un certain nombre de responsables penchent vers l'abstention pure et simple. D'autres, ceux du P.S.U. par exemple, proposent ce qu'ils appellent le « boycott », ce qui revient au même puisqu'il s'agirait de voter avec des bulletins blancs ou avec des bulletins qui seraient annulés du fait qu'ils porteraient d'autres mots que le OUI ou le NON.

Chez des hommes comme les dirigeants de la Fédération de l'Education Nationale, l'hostilité au NON s'explique par des raisons politiques précises qui furent mises en lumière dans la préparation et le déroulement de la Journée du 27 octobre dernier.

On n'a pas oublié comment certains d'entre eux parvinrent alors, à Paris, à briser l'union réalisée partout ailleurs. Au lieu de répondre favorablement aux propositions du Mouvement de la Paix, qui avait préconisé une action dont les mots d'ordre et les formes seraient décidés en commun par tous les groupements participants, ils se livrèrent à des spéculations sur le désir légitime de lutte des étudiants et sur leur inexpérience : ils s'efforcèrent à réduire la classe ouvrière au rôle d'une force d'appoint et à écarter son Parti de la discussion préalable ; ils essayèrent durant plusieurs jours d'orienter les choses vers une manifestation interdite, en insistant sur la nécessité d'une épreuve de force qui, à l'étape actuelle, n'aurait pas eu d'autre résultat que d'écarter de l'action une partie importante des braves gens qui veulent la paix.

Notre Parti avait dénoncé à temps le caractère négatif et dangereux de ces démarches : il avait montré qu'elles n'étaient pas sans relation avec la tentative de substituer au clair mot d'ordre de négociation avec ceux dont dépend l'arrêt des combats, négociation qui conduit à la paix, l'idée d'une « table ronde » avec tout le monde, qui ne mène qu'à l'impasse.

Maint instituteur ou professeur qui a pu trouver trop sévère, à l'époque, notre critique de principe, la comprendra mieux aujourd'hui, quand ces mêmes dirigeants, qui



« Il nous incombe de faire en sorte que la campagne du référendum ne suspende pas un instant la lutte des masses pour la paix en Algérie »

l'épouvantail ultra en vue de mystifier l'opinion. Elle a fait grand bruit sur le passage en Espagne de Lagallarde et de quelques autres aventuriers, en oubliant sciemment que ces personnages n'auraient pas pu s'enfuir s'ils n'avaient été auparavant libérés par le tribunal militaire nommé par de Gaulle, ou si la police du régime avait daigné les surveiller. Elle a beaucoup parlé des manifestations ultras qui se déroulèrent en Algérie pendant la visite du chef de l'Etat, en omettant de préciser que ces manifestations n'étaient appuyées que par une partie de la population européenne et qu'elles auraient été promptement dispersées pour peu qu'on leur ait opposé la dixième partie des rigueurs réservées aux musulmans désarmés.

Et voici que le gouvernement annonce, comme dernière preuve de son énergie à l'égard des ultras, une sanction contre quarante fonctionnaires, la fermeture pour quinze jours ou un mois de quelques boutiques, et des arrestations... six fois moins nombreuses que celles qui affectent les musulmans.

Mais enfin les ultras existent. Ils sont, comme nous l'avons dit, l'expression politique d'une partie des colons algériens attachés à des privilèges d'un autre âge. S'ils n'ont en France aucune base populaire, ils sont appuyés par les bandes factieuses, par certains cercles de la réaction extrême et par une partie de la police et des cadres de l'armée.

C'est dire que le peuple français a raison de prêter attention aux complots des ultras et à leurs menées fascistes. Toute tentative de leur part provoquerait demain une levée en masse encore plus puissante que celle qui les fit rentrer sous terre au début de l'année. Et il importe, sans attendre, d'exiger les mesures indispensables pour les mettre hors d'état de nuire.

Mais aucune erreur ne serait plus grossière que de s'en remettre pour cela à de Gaulle et à son régime.

Renforcer les pouvoirs du chef de l'Etat contre les ultras ? Mais chacun sait qu'il détient tous les pouvoirs depuis plus de deux ans, et que jamais il ne s'en est servi sérieusement pour les mettre à la raison, en particulier au lendemain du 1er février où c'eût été un jeu d'en finir avec eux.

Qui songerait à s'en étonner ? Le pouvoir actuel, d'une part, est prisonnier de ses origines : il fut instauré en 1958 par l'émeute d'Alger, préparée et dirigée de concert par les ultras et par les tenants du gaullisme ; d'autre part, et surtout, quelles que soient leurs divergences, les hommes de la haute banque et les représentants des colons se rencontrent jusqu'aujourd'hui sur l'essentiel, sur le refus de négocier, afin de mettre un terme à la guerre, avec les Algériens qui se battent. Contre les musulmans d'Alger, les ultras ont tiré en même temps que les parachutistes.

La guerre ! C'est elle précisément qui nourrit le fas-

appréciation politique exacte, puissent envisager de s'abstenir en 1960, alors que les actes du pouvoir personnel ont confirmé point par point cette appréciation, et que chaque NON pèsera dans la balance en faveur de la paix.

Nombreux par contre sont les citoyens qui, conscients d'avoir été trompés lorsqu'ils votèrent OUI au référendum précédent, entendent ne pas l'être une nouvelle fois mais hésitent à « voter avec les ultras ».

Avec ces braves gens, nous devons nous expliquer clairement ; le vote avec les ultras c'est en 1958 qu'ils l'ont émis : leur OUI d'alors n'a servi à rien, si ce n'est à l'instauration d'un régime autoritaire qui a intensifié la guerre d'Algérie et qui les a spolés ; les ultras qui voteront NON cette fois, pour des raisons inverses des nôtres, ne sont qu'une minorité infime, comme les royalistes qui disaient NON autrefois à Napoléon III sans détourner pour autant les républicains de leur devoir ; voter NON, ce n'est pas être avec les ultras, c'est voter contre la guerre d'Algérie qui est depuis le début leur bouillon de culture.

Les communistes dans la bataille du « NON »

TELLES sont les explications essentielles qu'il nous appartient de porter au plus profond des masses populaires au cours de la campagne du référendum.

Cette campagne requiert un effort intense et soutenu, car de Gaulle s'est ingénié à accumuler les difficultés matérielles devant ses adversaires.

C'est ainsi qu'en fixant le référendum au 8 janvier et en attendant le 8 décembre pour publier la question posée, il a délibérément limité la préparation politique de la campagne et la campagne elle-même, qu'il fait coïncider par surcroît avec les fêtes de Noël et du Nouvel An.

de cette lutte dépend pour beaucoup des résultats du scrutin. Plus les NON seront nombreux, plus facile sera l'organisation de l'action, plus proche sera sa victoire. Si le Parti appelait à un autre vote que le NON, il porterait pendant très longtemps, devant la classe ouvrière et devant le pays, la responsabilité d'avoir donné un blanc-seing au pouvoir personnel pour la poursuite de la guerre.

Un mot sur l'organisation de la campagne ; il va de soi qu'elle comportera, partout où c'est possible, des meetings où parleront les délégués du Comité Central ; mais le court délai qui nous est imparti exige l'entrée en lice du maximum d'orateurs, afin d'assurer chaque jour des milliers de réunions publiques dans les entreprises, les quartiers et les villages ; nous devons tendre, d'autre part, à ce que l'Appel du Parti et le matériel imprimé, simple et convaincant, préparé par notre section de propagande puisse atteindre chaque foyer ; la presse du Parti, arme de premier ordre, doit être diffusée à plein, ce qui suppose entre autres choses la collecte massive des abonnements d'une semaine, une bonne préparation de la vente exceptionnelle de l'Humanité Dimanche, la plus large distribution gratuite du numéro spécial de l'Humanité, l'expédition du numéro spécial de La Terre à d'innombrables adresses rurales ; une vente plus poussée de notre hebdomadaire central France Nouvelle.

Il résulte de ce qui précède qu'un rôle primordial dans cette bataille revient aux cellules du Parti. Le nombre des assemblées publiques, les envois à domicile ou le porte-à-porte, la diffusion de notre presse et aussi le recrutement par milliers, au cours de la campagne, de nouveaux adhérents pour le Parti, tout cela n'est possible que par le bon travail de chaque cellule.

Malgré les premiers résultats enregistrés par la souscription nationale, nous devons multiplier très rapidement les moyens financiers ainsi obtenus ; du succès de la souscription dépend l'ampleur de notre propagande et, pour une part, par conséquent, le résultat de notre campagne. Il est nécessaire que nos fédérations et nos sections se fixent dans ce domaine des objectifs élevés, en n'oubliant pas que nous n'avons plus les mêmes ressources qu'au temps où 150 députés communistes laissaient au Parti l'essentiel de leur indemnité. Il importe que chacune de nos organisations s'emploie à recueillir la contribution de tous ceux qui approuvent notre action inlassable pour la paix en Algérie.

Quand nous parlons de la campagne du Parti contre le référendum, nous n'entendons nullement par là qu'il doive travailler seul. La politique unitaire des communistes se manifestera en cette circonstance comme en toutes autres. Car l'élan du NON sera d'autant plus grand que les partis, les organisations et les personnalités qui le préconisent s'adresseront ensemble aux électeurs, affirmant ou préparant ainsi les alliances qui seront indispensables demain, au-delà du dénouement du drame algérien, pour la restauration et la renouveau de la démocratie. C'est dans cet esprit que le secrétaire général du Parti s'est adressé, par sa lettre du 9 décembre, à différents partis et organisations.

Avant même que soit connu le texte du projet soumis aux citoyens, de nombreux groupements, notamment les sections du Parti Communiste, du Parti Socialiste et du P.S.U., les organisations syndicales, d'autres encore, se sont rencontrés dans beaucoup de villes, et parfois sur le plan départemental, pour condamner le référendum dans son principe, en l'assimilant à juste titre au refus de négocier.

Il est donc possible d'obtenir, en vue du NON, des appels communs dans les entreprises, dans les localités petites et grandes, et aussi à l'échelle des départements. Nos fédérations, sections et cellules feront preuve du maximum d'initiative et de persévérance afin de les susciter, en s'efforçant tout particulièrement d'y associer les organisations, les élus ou les militants socialistes.

En résumé, les communistes s'affirmeront partout comme les entraîneurs, les organisateurs de la bataille du NON au référendum-plébiscite.

Face au pouvoir personnel et à ses complices déclarés ou honteux, face aux ultras, ils défendront dans une ardente campagne, avec la certitude de prochains et décisifs succès, la cause de l'unité, la cause de la paix et de la démocratie.